

Afrique du Sud : Benedict Daswa, martyr pour avoir refusé la sorcellerie

En Afrique du Sud, le jeune père de famille Tshimangadzo Samuel Benedict Daswa (Bakali), laïc (1946-1990), a été tué « en haine de la foi » le 2 février 1990, à Mbahe (Afrique du Sud). Il a été tué pour avoir refusé toute compromission avec la sorcellerie.

Baptême, Première communion et Confirmation

Né le 16 juin 1946, dans le village de Mbahe près de Thohoyandou, il était l'aîné de cinq enfants, rapporte le [blog](#) pour une neuvaine au futur bienheureux. Il a été élevé dans la religion traditionnelle, au sein de son clan de la tribu Bakali Lemba : une tribu qui se considère comme descendant du peuple juif.

C'est au lycée que Samuel Benedict a reçu une instruction dans la foi catholique, par son catéchiste, le P. Benoît Risimati : c'est pour lui rendre hommage qu'il a choisi Benoît comme prénom de baptême et qu'il a faite sienne la devise de saint Benoît, "Prie et travaille".

Il a été baptisé le 21 avril 1963 par le Père Augustin O'Brien, MSC, qui lui a donné la première communion. Trois mois plus tard, il était confirmé par l'évêque bénédictin de Pietersburg, Mgr Van Hoeck. Il est ensuite devenu instituteur et directeur de l'école primaire de Nweli.

Il invitait les élèves qui ne pouvaient pas payer les frais de scolarité à travailler dans son jardin. Il rendait visite aux familles des absents pour offrir son aide. Avec ses propres enfants, il travaillait au potager et il plantait des arbres.

Il a été le premier de son village à construire une maison en briques avec ses économies et grâce à la vente des fruits et des légumes du potager et du verger. Grâce à des prévisions budgétaires prudentes, il put acheter une voiture, un poste de télévision et il avait le téléphone.

Son succès attira des jalousies : il fut accusé de faire usage de zombies, des soi-disant cadavres ramenés à la vie par la sorcellerie.

La famille de Samuel Benedict

En 1980, Benedict épousa une Luthérienne, Shadi Eveline Monyai, qui a ensuite été reçue dans l'Église catholique. Ils eurent huit enfants, le dernier naquit quatre mois après sa mort.

Il lui est tout naturel d'aider sa femme dans l'éducation des enfants et dans les tâches ménagères, et il encourageait les autres pères de famille à en faire autant : « Vous devriez aider votre femme dans les tâches ménagères ». Il enseignait à ses enfants à participer aussi aux tâches de la maison, à être assidus à l'école et au travail du jardin.

Mais surtout, sa famille était une école de prière. Tous les soirs, ils lisaient la Bible ensemble et ils participaient aux assemblées dominicales.

Il avait aussi institué ce qu'il appelait le « jour des Daswa », le jour de la fête de Noël : la famille et tous leurs proches parents passaient cette journée ensemble. Les enfants recevaient comme cadeau de Noël du matériel scolaire.

Une autorité naturelle

Le chef du village l'avait choisi comme secrétaire et conseiller. Son honnêteté, son intégrité, sa sincérité et son humilité le faisaient respecter.

Catéchiste et membre du Conseil pastoral de la paroisse, il aida à la création de la communauté ecclésiale, en particulier en préparant les candidats au baptême.

Il dirigeait l'office dominical, quand le prêtre ou un agent pastoral n'était pas disponible. Il fit construire à Nweli la première église catholique de la région.

Et il était très impliqué dans la pastorale des jeunes : il les voulait occupés et disciplinés, et il créa pour eux des clubs de football.

Lors d'une sécheresse survenue dans la région de Venda, dans les années quatre-vingt, il réussit à obtenir des fournitures et des vivres pour les enfants de l'école.

On le respectait aussi en tant qu'homme de prière et pour sa compassion et sa générosité pour les malades, les pauvres, les prisonniers qu'il visitait.

La foudre et le guet-apens

Le 25 janvier 1990, au cours d'un violent orage, la foudre tomba plusieurs fois sur les cases rondes, les « rondavels » couvertes de chaume. Estimant que c'était de la sorcellerie, le chef rassembla son conseil et la communauté. Benedict était en retard. On décida sans lui qu'on se cotiserait pour consulter un guérisseur traditionnel. Benedict ne réussit pas ensuite à convaincre l'assemblée qu'il s'agissait d'un phénomène naturel, mais il refusa de payer sa cote-part pour recourir à la sorcellerie, au nom de sa foi en Jésus Seigneur et Sauveur.

Le dimanche 28 janvier, on commença à murmurer contre lui : « C'est lui qui influence le peuple, comme s'il était un chef de file. Pourquoi refuse-t-il de brûler les sorcières ? Il n'est pas d'accord avec notre croyance [...]. Nous ferions mieux de le tuer ! »

Dans l'après-midi du 2 février 1990, alors qu'il travaillait dans son verger, sa belle-sœur l'appelle de toute urgence, lui demandant d'emmener son enfant très malade chez le médecin, à Makwarela (Sibasa).

Il lui dit : « Avant de partir, prions ». Sur la route du retour à Mbahe, il s'arrêta pour emmener aussi un habitant d'un village voisin. Celui-ci portait un sac de farine de maïs et il ne voulait pas prendre les transports publics en raison des troubles dans la région.

Mais la route se trouva bloquée à un certain endroit par des troncs d'arbres. Lorsqu'il descendit pour dégager la route, une foule de jeunes garçons et d'hommes dissimulés derrière les buissons se ruèrent sur lui, lui jetant de grosses pierres. Blessé et saignant abondamment, il traversa le terrain de football, espérant trouver de l'aide auprès d'un « Shebeen », un débit illégal de boissons alcoolisées.

Il finit par trouver refuge dans la cuisine d'une rondavel. Mais deux personnes le jetèrent dehors. Il supplia : « S'il vous plaît, épargnez ma vie ! » La foule encerclait la rondavel et un homme s'était armé d'une « knobkerrie ». Benedict se mit à genoux et pria. L'homme lui fracassa la tête. On lui porta d'autres coups et l'on versa sur lui de l'eau bouillante.

Lors de ses funérailles, le 10 février 1990, les prêtres portaient des vêtements liturgiques rouges, sûrs que Benedict était mort pour sa foi dans le Christ, du fait de son refus héroïque de la sorcellerie.

(23 janvier 2015) © Innovative Media Inc.